

Le 15 décembre 2021, s'est tenu le premier conseil de promotion des contrôleurs stagiaires de l'ENFiP, promotion 2021/2022.

Suite à la lecture des liminaires des différentes organisations syndicales, la Direction a apporté des réponses, ou des débuts de réponses :

Concernant le mouvement de première affectation : La Direction de l'ENFiP, ne peut rien faire, à part faire remonter l'information à l'administration centrale (« ce n'est pas le bon interlocuteur »). FO DGFIP est parfaitement consciente que la Direction de l'ENFiP n'est pas décisionnaire, mais il est nécessaire d'en parler dans toutes les instances possibles, dont le conseil de promotion.

- Situation COVID :

- La direction reconnaît qu'il n'est pas facile d'être plus précis sur la situation à cause des obligations de secret médical. Impossibilité de citer les personnes infectées, juste de préciser aux personnes concernées qu'elles sont cas contact. Ils vont essayer de mieux faire.
- Pour le directeur, l'ENFiP va plus loin pour la sécurité des stagiaires, que ce que recommande la réglementation en matière de covid.
- Les différences de réaction entre les 3 sites sont liées aux différents médecins du travail qui ne gèrent pas les situations de la même manière.
- Cependant, la directrice de l'ENFiP de Lyon se félicite de la gestion de la crise qui a eu lieu il y a quelques semaines avec la multiplication des cas. La campagne de tests réalisées par l'ARS, avec la bonne volonté de tous les stagiaires a permis d'enrayer la crise.
- Pour l'instant, aucune information concernant l'évolution de l'organisation en fonction de la situation « covid ». **La volonté étant d'éviter une organisation hybride ou en total distanciel**, mais aucune solution n'est écartée. Il semblerait que les vacances portent conseils et qu'**un point sera fait en janvier au retour des vacances**. Dans tous les cas aucune solution n'est idéale.
- En ce qui concerne les collègues cas contacts et le suivi de la scolarité, l'ENFiP reconnaît que certaines (*la plupart*) des personnes concernées se retrouvent en autonomie totale devant les cours en Web et en PDF. À l'heure actuelle aucune solution n'est réalisable selon la Direction, il ne leur est pas possible de raccrocher tout le monde aux cours en visio...
=> Cet aveu d'échec n'est pas audible pour FO DGFIP. Cela fait naître une inégalité de traitement entre des personnes dans la même situation.

- Concernant la demande liée au matériel, notamment la taille des PC pour certains stagiaires (13 pouces), le directeur est conscient de la difficulté que cela peut engendrer, mais il se félicite surtout d'avoir pu obtenir un PC pour chaque stagiaire, ce qui semblait difficile avant notre arrivée.

=> Là aussi, cela révèle un problème de fond : La direction se félicite d'avoir des ordinateurs qui ont coûté plus cher à l'État, alors que ceux-ci ont de gros inconvénients pour les stagiaires. Encore et toujours, l'ENFiP réagit en urgence face aux situations auxquelles elle est confrontée et ne réfléchit pas. C'est justement ce que FO DGFIP dénonce depuis le début de la crise sanitaire.

- Concernant le fossé entre le niveau demandé lors de l'évaluation formative et la sommative, il faut croire qu'on est devenu exceptionnel en 3 semaines... Selon la Direction, il est normal qu'on ne réfléchisse plus de la même façon après la formative, donc il est logique que la sommative soit différente ! Avec les cours supplémentaires dispensés entre les 2 épreuves, on aurait acquis un niveau de déduction et de réflexion hors du commun qui nous permettrait de répondre à des questions dont personne ne comprend le sens.

Les 1^{ers} résultats montreraient que le bilan de la sommative est exceptionnel.

=> Même si l'ensemble des stagiaires et certains profs ont trouvé cette épreuve anormalement difficile, l'ENFiP assume le niveau demandé et s'en félicite.

FO dgfip s'est interrogé sur le risque de proposer des questions à « tiroirs » lors de l'évaluation. Le risque étant que de répondre faux à la 1ère question, engendre des réponses fausses en cascade, même si le raisonnement de la personne est bon. L'ENFiP a répondu que la vérification n'était pas faite qu'au niveau informatique mais que dans certains cas sélectionnés les copies étaient revues par « des humains » pour prendre en compte la réflexion du candidat.

- Il a été demandé par certaines OS (organisations syndicales), de libérer les lundis matin en plus des vendredis après-midi. Cette demande n'a pas été faite par FO DGFIP. En effet, toutes les OS ont également sollicité un rajout des heures de cours de comptabilité, matière dont la densité pose problème, notamment aux novices dans ce domaine. Cela nous semblait contradictoire.

Et, bien sûr, le directeur a rebondi, en disant qu'on demande d'un côté, plus d'heures de cours et plus de TTA pour revoir les cours traités, et que cela n'est pas compatible...

Pour la Direction, la comptabilité nécessite beaucoup de travail personnel, à nous de trouver le temps.(sic)

Une enseignante de comptabilité, est intervenue pour préciser que les profs voyaient au bout de 4 cours les stagiaires en difficultés, qui auraient besoin d'un soutien rapide, au lieu d'attendre la formative et d'essayer de réparer les dégâts. Pas de réponse concrète de la direction.

- Concernant la formation pratique probatoire, la Direction va essayer de faire mieux que l'année dernière pour donner les informations le plus tôt possible. Ils précisent déjà que nous sommes des stagiaires et considérés comme cela juridiquement.

- Concernant les plannings, les 3 sites ont un traitement différent. A Noisy les plannings sont proposés 1 mois à l'avance, à Lyon 2 ou 3 semaines, et à Clermont 2 semaines au mieux. Cette différence s'explique selon la direction, afin d'éviter des modifications des agendas trop fréquente, phénomène très perturbant pour les stagiaires selon eux. Le directeur de l'ENFiP de Clermont a précisé que dans tous les cas, il ne pouvait pas proposer mieux que 2 semaines à l'avance.

- Le syndicat Solidaires FP a précisé que l'organisation de l'élection des représentants des stagiaires contrôleurs s'était révélée catastrophique notamment au vu de la participation. Le directeur a répondu que catastrophique était exagéré et que cela remet en question le travail effectué par des collègues de la DGFIP qui apprécieront. De plus il appartenait aux OS de motiver les stagiaires à aller voter.

- Concernant les soucis de sécurité, les problèmes de bruit évoqués au sein des centres de l'ARENFiP, nous n'avons pas obtenu de réponse.

- La question a été posée au sujet de la participation aux frais de stage, qui est insuffisante, ainsi que la durée de remboursement des frais de déplacements initiaux. Le directeur a botté en touche en précisant qu'il en était conscient mais que ça concernait l'administration centrale. Il conseille aux OS d'en discuter en centrale...

Cela est fait par FO DGFIP.

Voici les réponses que la Direction nous a apporté dans le cadre de cette instance.

Vos élus FODGFIP : Laura, Olivier, Lesly et Corentin